

Enquêtes sur la production de déchets non dangereux dans l'industrie, le commerce et les services

Marianne Fontvieille
Insee



[Cliquez pour ajouter un titre](#)

CNIS Commission “Entreprises et stratégies de marché” du 14 octobre 2020

**01**

Pourquoi cette enquête ?

**02**

· Quels objectifs ?

**03**

· Méthodologie adoptée

**04**

· Calendrier de l'enquête

01

Pourquoi cette enquête ?



Une enquête qui répond à des exigences européennes et nationales

- 25 novembre 2002 => règlement européen n°2150/2002 relatif aux statistiques sur les déchets (RSD)
- 19 novembre 2008 => Directive européenne cadre déchets 2008/98/CE sur les déchets alimentaires
- Besoins nationaux :
 - Loi de transition énergétique (17 août 2015) : limiter les déchets non réutilisés, généraliser le tri, accroître le recyclage...
 - Contribution au débat public, aide à la décision des acteurs locaux ou nationaux, étude

02

Quels objectifs ?



Plusieurs objectifs :

1. **Estimer la production nationale de déchets non dangereux** des établissements de commerce, d'industries et de services
2. Connaître les différents **modes de collecte et de traitement de déchets**
3. Mesurer qualitativement la **gestion des déchets** et les **préoccupations environnementales** des établissements
4. Mesurer qualitativement et quantitativement le **gaspillage alimentaire**

Données

- Transmises tous les 2 ans à Eurostat
- Tonnage des déchets produits, dangereux et non dangereux (hors radioactif), valorisation et élimination
- Tous les secteurs d'activité, toutes tailles + ensemble des ménages
- 51 types de déchets, dont 30 non dangereux

Sources

- Le SDES centralise les données et coordonne la réponse française
 - Insee : commerce, industrie, services, déchets non dangereux
 - SDES : construction, transport, écologie
 - DREAL : déchets dangereux et non dangereux si tonnage > 2 000
 - L'Ademe : ménages

03

Méthodologie adoptée



	Commerce	Industrie	Services
Unité enquêtée	Etablissements	Etablissements	Etablissements
Taille unité	20 et plus	10 et plus	20 et plus
Secteurs concernés	45, 46, 47 de la NAF Rév.2	05 à 35 de la NAF Rév.2	H à S de la NAF Rév.2
Echantillon	5 000	10 000	7 000
Base de Sondage	22 350	40 100	69 000

Champ

- **Extension au secteur des services** : sections 49 à 96 (H à S)
- **Ajouter quelques divisions dans l'industrie/commerce** non présentes dans les enquêtes précédentes : divisions 45 dans le commerce (commerce automobile) et distinction du 10.9 pour l'industrie (fabrication aliments pour les animaux)

Questionnaire

- Ajout pour le commerce d'une **question de cadrage sur le CA ou les ventes annuelles**
 - Cela sera testé pour déterminer l'élément le plus facilement disponible pour les répondants
- Séparation en 2 modules et révision de la partie sur les déchets organiques :
 - III.2 Quantité et traitement des **déchets alimentaires issus de la restauration collective**
 - III.3 Quantité et traitement des **déchets organiques issus de votre activité**

- L'enquête Déchets aura lieu exceptionnellement en 2020 ET en 2022
- En effet, usuellement l'enquête est réalisée tous les 4 ans et les reportages sont effectués entre chaque enquête (deux ans après l'enquête).
- Ces reportages consistent à estimer les quantités de déchets en partant des données collectées deux ans plus tôt.
- Problème pour le reportage de 2022 => estimation à partir des données 2020 => biais probable lié au Covid-19
- Solution :
 - En 2020 : questionnaire allégé pour commerce et industrie
questionnaire complet pour services
 - En 2022 : enquête complète dans les 3 secteurs
 - Puis enquêtes tous les 4 ans

04

Calendrier de l'enquête



Phase	Date prévue (N=2020 ou 2022)
Tests	Mi-octobre N - Mi-janvier N+1
Comité du Label	Mars N+1
Collecte	Octobre N+1 - Janvier N+2
Apurement	Janvier N+2 – Mars N+2
Redressements	Mars N+2 – Mai N+2
Publications	Septembre N+2
Diffusion CASD	Octobre N+2

Retrouvez-nous sur :

[insee.fr](https://www.insee.fr)



Marianne Fontvieille

Responsable d'Enquêtes Thématiques

ETET – DSS - DSE

Marianne.fontvieille@insee.fr